
BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

NOTRE ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Une des prescriptions du Droit canonique nouvellement codifié et récemment promulgué par Sa Sainteté Benoît XV, est la suivante : *“ Il faut fonder des écoles catholiques là où il n'en existe pas encore. Les fidèles devront, suivant leurs ressources, aider à l'établissement et à l'entretien de ces écoles ”*.

Nous avons le grand avantage, dans notre province, d'avoir des écoles vraiment catholiques. Nos écoles ne sont pas parfaites et il reste à perfectionner leur organisation et leur fonctionnement, mais elles sont catholiques pour nos enfants catholiques. Elles reconnaissent la juridiction de l'Église et l'autorité imprescriptible des parents, on y enseigne la religion, les maîtres sont catholiques et les livres de classe sont contrôlés par le Conseil de l'Instruction publique dont notre épiscopat fait partie.

Un des avantages de notre système d'enseignement primaire, c'est que les municipalités ou corporations scolaires qui sont chargées de nos écoles, sont des représentants directs et immédiats des parents, qui les élisent à cette fin. Presque partout, et c'est une tradition qu'il faut conserver et même rétablir là où elle disparaît, le curé fait partie de la commission scolaire. Deux fois l'an, généralement, le curé ou son vicaire accompagnent les commissaires pour les examens dans toutes les écoles.

Les commissaires d'écoles ont un rôle important à remplir, et il faut dire, à leur louange, qu'ils s'en acquittent consciencieusement. Chargés surtout de l'administration financière, de l'entretien et de la construction des écoles, du recrutement et du paiement du personnel enseignant, ils ont à maintenir l'équilibre entre les ressources et les besoins du peuple, dont ils sont les délégués, entre les appels du progrès et l'attachement aux traditions.

* * *

Pour éclairer le zèle et encourager la bonne volonté des commissaires, pour leur ménager l'occasion de mettre en commun, pour en mieux profiter, les fruits de leur expérience, on a inauguré, depuis déjà quelques années, des congrès régionaux où les commis-